

Programme de la Formation

TWINMOTION

2 jours soit 14.5 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Twinmotion	Présentiel	mardi 25 février 2020, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans
	Présentiel	mercredi 26 février 2020, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

CONTEXTE GÉNÉRAL

Twinmotion est un logiciel 3D qui permet de produire des images de haute qualité, des panoramas et des vidéos standards ou 360° en très peu de temps.
Ce logiciel multi-tâches a été conçu pour répondre aux attentes des professionnels de l'architecture, de la construction, de l'urbanisme et de l'aménagement paysager.

PRISE EN CHARGE

Libéraux : FIF-PL
Salariés : Actalians
Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre organisme de prise en charge

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux professionnels, architectes, infographistes 3D et à toute personne qui souhaite découvrir, apprendre, à concevoir un projet d'illustration architectural.

PRÉREQUIS

Posséder des connaissances en informatique de manière approfondie est nécessaire.
Connaissance des techniques informatiques de base et Architecturale.
La formation Rendu 3D temps réel avec Twinmotion ne nécessite pas de connaissances en programmation

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Cette formation sera animée par Sébastien Marrey - Infographiste 3D

Véritablement éclectique il a une vision d'ensemble des logiciels de modélisation 3D et de Rendu fixe ou temps réel.
Il accompagne les professionnels sur l'ensemble des étapes de production et de réalisations de perspectives architecturales, visites virtuelles, rendus d'objets et animations.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module Twinmotion

2 jours soit 14.5 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Présentiel	mardi 25 février 2020, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans
Présentiel	mercredi 26 février 2020, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Vous serez capable de gérer un projet de qualité professionnelle sous Twinmotion et de le proposer sur différents supports, la réalité virtuelle pour une immersion totale, builds (executable), panoramas 360, images fixes et vidéos.

FORMATEUR(S)

MARREY Sébastien

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Support de cours, Cahier d'exercices
Mise à disposition d'un pc plus d'un casque oculus pendant la durée de la formation

Les stagiaires devront venir avec leur ordinateur et installer la version gratuite de Twinmotion avant la formation

PROGRAMME

1. Découverte de l'interface

Découverte du viewport, sa navigation
Synchronisation et support des logiciels
Paramétrages de Twinmotion
Les limitations et contraintes
Import et caractéristiques de notre premier modèle 3D
Découverte de la banque d'images 3D (models, matériaux, particules, etc)
Découverte de l'outliner
Découverte du menu Urban : Background, Context, Character path, Vehicle path, Bicycle path, Custom path
Découverte du menu Nature : Localization, Weather, Vegetation, Ocean
Découverte du menu Media : Image, Panorama, Vidéo, Binmotion
Découverte du menu Export : Image, Panorama, Vidéo, Binmotion, Export (Windows / Mac)
Utilisation des primitives
Gérer et paramétrer l'éclairage naturel
Gérer le temps et le climat
Les lumières, création et paramétrage de lumières (point, néon, spot ies)
Création de matériaux

Création d'une bibliothèque personnelle
Focus sur les particules et volume d'eau
Ajouter du son
Ajouter des véhicules
Ajouter des personnages et animaux animés
Peindre et ajouter de la végétations (herbe, arbres, etc)
Création de terrain
Création d'un plan de coupe

2. Mise en application

Découverte de la scène 3D
Import et paramétrages de la scène 3D
Paramétrage du paysage, du temps et de l'éclairage naturel
Création des lumières intérieur
Utilisation de modèles 3D
Utilisation de matériaux
Création de matériaux spécifiques
Corrections et retouches
Création de plusieurs images fixes
Création d'une animation vidéo avec plusieurs caméras
Gestion du banc de montage pour l'animation 3D vidéo
Création de plusieurs panoramas 360
Export d'une build (exécutable) standard et en réalité virtuelle (Windows / Mac)

3. Twinlinter

Uploader les images, panoramas et vidéos depuis Twinmotion
Organiser en projet
Présentation clients

4. La VR avec Twinmotion

Connecter un casque
réglages dans Twinmotion

5. Questions / Réponses

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :
Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 Quai Saint Laurent 45000 Orléans
02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org

FORMATION : TWINMOTION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Twinmotion	Présentiel	mardi 25 février 2020, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans
	Présentiel	mercredi 26 février 2020, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	Ordre des architectes du centre - 44/46 quai Saint-Laurent 45000 Orléans

Durée : 2 jours soit 14.5 heures

Places limitées à : 10

Date de clôture des inscriptions : 01/02/2019
(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

Nom : **Prénom :**

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Date de naissance : **Département de naissance :**

E-mail personnel : *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

Téléphone portable : **Date d'entrée dans l'entreprise :**

Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP : Oui / Non **Architecte DPLG :** Oui / Non

Numéro personnel National d'Architecte :

Activité du stagiaire :

Mode d'exercice :

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre :

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre :

Prise en charge éventuelle de la formation :

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

Nom de l'organisme de prise en charge :

- FAFIEC
- FIF PL
- OPCO Atlas
- OPCO/EP (ACTALIANS)
- Autre :

ORGANISME / ENTREPRISE

Raison Sociale :

A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification

Type d'entreprise : **Activité principale :**

Gérant(e) : **Fonction :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **E-mail :**

Siret : **N° société d'architecture :** **Effectif dans l'organisme :**

Module 1 : Twinmotion		14.5h / 2 jours	
Coût pédagogique	ADHÉRENT (MA)	720,00 € €
	NON ADHÉRENT (MA)	760,00 € €
		TOTAL €

MODE DE PAIEMENT

- Chèque Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAISON DE L'ARCHITECTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1 – Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
 - 2 – Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
 - 3 – Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
 - 4 – Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire les frais annexes ne seront pas remboursés.
Les demandes de remplacement sont admises à tout moment.
En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.
La MA Centre se réserve le droit de reporter
ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.